



Berne, juin 2017

Informations importantes concernant le décompte de la TVA

Il nous importe de réduire la charge administrative supportée par les entreprises assujetties. À cet effet, nous offrons la possibilité, depuis 2016, d'envoyer les décomptes par voie électronique à l'Administration fédérale des contributions (AFC). Plus de 80' 000 entreprises recourent déjà à ce service.

Afin de faciliter l'établissement du décompte de la TVA, nous étendons en permanence et de façon ciblée l'offre de services en ligne. Pour permettre la mise en place de ces solutions standardisées, **à partir du 1^{er} janvier 2018**, nous ne proposerons **plus que les possibilités suivantes pour l'établissement et la transmission des décomptes de la TVA à l'AFC**:

- ➔ Transmission du décompte de la TVA **en ligne** depuis le portail **AFC SuisseTax**, ou
- ➔ Envoi par la poste des **formulaires originaux** de décompte de la TVA.



Nous n'accepterons plus les formulaires non officiels et il ne sera plus possible de recourir à d'autres formes de transmission (par ex. par message électronique ou par fax)

Si vous ne transmettez pas encore vos décomptes en ligne, inscrivez-vous sur **www.estv.admin.ch** et profitez des avantages suivants:

- Aperçu simple du statut des décomptes
- Fonction de rappel par message électronique
- Gestion et établissement des décomptes par le représentant
- Gestion indépendante des droits d'utilisateur et des procurations
- Économies de temps et d'argent (pas de frais de port)



L'AFC étend en permanence l'offre de services en ligne. À l'avenir, il sera également possible de télécharger les décomptes de la TVA établis au moyen des logiciels de comptabilité.

Bon à savoir:

- ➔ La **révision de la loi sur la TVA**, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018, entraîne **d'importantes modifications**.
- ➔ La réforme «Prévoyance vieillesse 2020» pourrait entraîner une **modification des taux de la TVA** applicables dès le 1^{er} janvier 2018.

Vous trouverez des informations à ce sujet sur le site Internet de l'AFC (www.estv.admin.ch).